



ELECTIONS FFE

ANNE DE SAINTE MARIE

Suite au résultat du premier tour de l'élection à la FFE et aux propositions d'Anne de SAINTE MARIE pour une Fédération qui représente 100% des voix, Yves Dufresne, Dirigeant historique du centre équestre du Moulin de la Forge (78), cavalier, père de cavalier médaillé aux JEM de Tryon et organisateur de concours complet vous livre son sentiment.

Où est passée la démocratie ?



Entre le 28 février et le 18 mars, les clubs autorisés à voter, se sont exprimés.

Les listes de Serge Leconte, ont été élues avec une très faible avance sur les listes de Anne De Sainte Marie :

SL 43,96% ASM 42,47% soit 1,49% d'écart.

Les deux candidats au coude à coude, sont donc conviés à un deuxième tour.

Nous sommes donc entre les deux tours.

Nombre de personnes élues ont toute ma sympathie et ma considération.

J'apprends que ces nouveaux élus considèrent ce deuxième tour « ridicule »; il va coûter de l'argent à la fédération pour rien. Ce cas de figure est pourtant prévu dans les statuts fédéraux.

En effet, si Anne de Sainte Marie est élue, ils feront tout ce qui leur est possible pour lui nuire.

Entre outre, ne pas lui voter de salaire. Anne de Sainte Marie a pourtant annoncé durant sa campagne qu'elle ne serait pas bénévole, mais présidente à temps plein à l'écoute de l'ensemble des clubs ! Les électeurs l'auront donc élue en toutes connaissances de cause.

Stupéfiant que des gens nouvellement élus, refusent d'entendre un très grand nombre de

clubs qui n'ont pas voté pour eux.

Les clubs qui ont voté pour les listes d'Anne de Sainte Marie ont essentiellement voté dans une perspective d'évolution, et non de révolution.

Ils ont voté contre un président élu qui est capable de dire lors des débats « ce qui est bon pour mes clubs, est bon pour les autres....» sans prendre en compte la disparité des structures équestres.

Un président faisant fi de doléances d'organisateur de concours en leur répondant : « lorsque l'on n'est pas capable de faire, on ne fait pas ».

S'ils se comportaient de la sorte, les nouveaux élus, ne seraient pas à la hauteur de la tâche qui les attend, je ne veux pas y croire, car nombre d'entre eux sauront reconnaître la légitimité d'une présidente élue à la majorité, lors du second tour à venir.

Je me permets donc de rappeler aux membres du Comité élu, qu'en acceptant cette mission, vous avez le devoir de respecter l'expression des électeurs.

L'équitation est un sport qui développe écoute et humilité, n'hésitez pas à les pratiquer sans modération □□□□.

YVES DUFRESNE